Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 50 (1924)

Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

glais, M. Mountain, un premier essai a pu être entrepris et mené à bonne fin cette année déjà. En effet, pour le début, l'occasion a été fournie à trois étudiants de l'Ecole Polytechnique de Zurich de passer leurs vacances d'été dans les ateliers de la Layland Motor Co., une grande fabrique d'automobiles à Layland Lanes. En échange, quelques étudiants anglais ont été admis à faire, pendant leurs vacances, un stage dans les services de construction d'une maison suisse. Aux termes de la convention intervenue, aucune rétribution n'est attribuée de part et d'autre aux stagiaires en question. Il ne reste qu'à souhaiter que ce premier essai ait le succès qu'il mérite et décide, aussi bien en Suisse qu'en Angleterre et plus tard dans d'autres pays, un certain nombre de maisons à accepter chez elles de jeunes stagiaires.

Une autre question, qui gagne toujours plus en actualité et dont l'étude ne peut plus tarder longtemps, est celle de l'occupation pratique des étudiants pendant leurs vacances. La mise à l'étude de cette question répondra sans doute aucun à une pressante nécessité. Pour quelques-uns, le besoin de s'occuper pendant les vacances sera peut-être justifié par des raisons économiques; pour la majorité par contre, il s'agira bien plutôt de se perfectionner d'une manière quelconque dans une branche ou dans l'autre, pendant la période de fermeture des classes. Ces deux raisons ne constituent cependant pas à elles seules le motif qui parle en faveur de l'occupation des futurs ingénieurs et techniciens pendant leurs vacances scolaires. Il y a là encore un autre facteur, de portée beaucoup plus grande pour leur avenir, quoique de nature plutôt sociale. Il est en effet d'importance prépondérante que le futur ingénieur ou technicien, qui sera appelé tôt ou tard à occuper une place en vue dans la branche qu'il a choisie, puisse se faire aussi tôt que possible un aperçu des conditions dane lesquelles il aura à travailler plus tard et apprenne assez tôt à connaître la mentalité des sphères dans lesquelles il devra agir positivement par la suite. L'importance du poste qu'il occupera pour acquérir ces connaissances est, au fond, d'ordre tout à fait secondaire. A condition d'avoir toujours l'esprit en éveil, il pourra, même comme simple aide ou manœuvre, s'approprier de précieuses directives pour sa carrière future. Nous ne pourrions que gagner à suivre l'exemple donné dans ce sens par l'Amérique, où le futur ingénieur ne se rebute devant aucun travail, même s'il n'est pas du tout en rapport avec la profession qu'il veut embrasser plus tard. Il lui suffit d'avoir l'occasion d'enrichir ses connaissances pratiques.

Les conditions qui prédominent dans notre pays vont cependant à l'encontre d'une occupation des stagiaires dans les ateliers des maisons de construction pendant quelques semaines seulement. Sous ce rapport, les difficultés à vaincre pour arriver à placer les stagiaires dans ces ateliers ne pourront être résolues sans autre. Par contre, il sera toujours possible d'occuper ces jeunes gens dans les bureaux de construction, car pendant l'été, période de vacances et/de service militaire, etc., des places seront certainement disponibles. Il est évident que dans ce cas, les maisons en question voudront prendre de préférence des candidats ayant déjà une certaine pratique de bureau ou alors des étudiants fréquentant les derniers semestres et avant eu l'occasion de s'assimiler les principes de la construction. Là aussi, la question des indemnités jouera un rôle de toute première importance. En présence de la situation dans laquelle se trouve actuellement notre industrie des machines, il sera en effet probablement bien difficile d'accorder une rétribution à ces stagiaires, à moins qu'il ne s'agisse de jeunes gens ayant déjà fait un apprentissage de dessinateur et qui peuvent, par conséquent, fournir un travail positif dès le début.

Il va de soi que le placement des stagiaires ne devra pas se limiter aux maisons de constructions seules. Les usines électriques, administrations de chemins de fer, ateliers de réparations, etc. seront autant d'entreprises dans lesquelles ces jeunes gens pourront se vouer à des travaux très instructifs pendant leurs vacances, tout en ayant plus de chances peutêtre d'obtenir une certaine rétribution. Quoi qu'il en soit, l'expérience a démontré que cette question de placement est d'importance primordiale pour la majorité des étudiants; elle a aussi permis de reconnaître toute la valeur que peut avoir pour leur avenir un stage pratique dans une entreprise quelconque. Il sera donc tout indiqué de créer une organisation ad hoc et c'est là que, de nouveau, le Secrétariat d'une Association serait l'organe le plus rationnel. On y noterait, d'une part, les demandes des étudiants désirant faire un stage pratique pendant leurs vacances et, d'autre part, on se mettrait en relation avec les maisons qui seraient d'accord de prendre chez elles pour l'été les candidats en question.

La possibilité d'acquérir des connaissances pratiques est d'une portée si grande pour le développement de nos ingénieurs et techniciens qu'il vaut bien la peine d'examiner à fond toutes les solutions qui pourraient mener au but visé. Elle donnera en effet non seulement à ces jeunes gens des chances de réussite plus grandes, mais sera en même temps un précieux appui pour notre industrie, à laquelle elle apportera par là même des éléments aptes à mettre sa valeur en relief. Examinons un peu ce qui se passe dans d'autres pays et nous constaterons bientôt qu'on ne recule là devant aucune difficulté pour créer une nouvelle génération de collaborateurs techniques capables. Chez nous également, de nouvelles sphères ont reconnu depuis quelque temps toute la valeur que présente la question et s'occupent actuellement de créer de leur côté des offices pour le développement pratique des jeunes gens ayant embrassé leur profession. Au point où en sont les choses, on est poussé à se demander s'il ne serait pas indiqué de parer à toute dispersion et de confier à une organisation centrale unique l'examen et la réalisation pratique des divers postulats. Une entente dans ce sens devrait être d'autant plus facile que la question du perfectionnement pratique prend de nos jours une importance toujours plus grande. La preuve en est que le Conseil de l'Ecole Polytechnique Fédérale s'occupe actuellement d'introduire la pratique obligatoire pour les étudiants et prendra prochainement une décision dans ce sens.

La seule solution vraiment rationnnelle serait sans aucun doute que l'examen et la poursuite de toutes les questions relatives à l'éducation pratique et aux autres possibilités de développement intellectuel de nos techniciens aient lieu sous un point de vue uniforme. Ne pourrions-nous pas créer en Suisse, comme ailleurs par exemple, une « Commission pour l'examen des questions d'éducation technique », dans laquelle tous les milieux intéressés seraient représentés? Un organe de ce genre rendrait indubitablement de fort bons services et il serait très intéressant d'apprendre ce qu'en pensent les personnalités compétentes en la matière.

L'inauguration du pont de Zæhringen, à Fribourg.

Le pont de Zæhringen a été inauguré solennellement dimanche dernier par la bénédiction épiscopale à laquelle une partie des assistants s'étaient rendus en un grand cortège agrémenté de groupes costumés du plus bel effet.

Comme nous publierons une description du pont de Zæh-

ringen nous nous bornerons aujourd'hui à nous associer à l'hommage que M. le professeur Rohn exprimait en ces termes, dans un rapport rédigé en février 1923 :

« On ne saurait trop apprécier la ténacité avec laquelle le peuple fribourgeois, surtout agricole, et avant tout son directeur des travaux publics, M. le conseiller d'Etat Buchs, ont décidé et mis en œuvre, après la guerre et malgré les crises successives, l'un après l'autre (ponts de Pérolles et de Zæhringen) deux ouvrages d'art du coût total de 6,8 millions de francs.»

Pour commémorer cette date du 15 novembre 1924, la Direction des travaux publics du canton de Fribourg a publié une élégante plaquette de 30 pages, richement illustrée et contenant: une notice sur Le grand pont suspendu; le rapport, du 15 novembre 1920, sur les Etudes du pont de Zaehringen, rédigé par M. J. Lehmann, ingénieur cantonal, qui fut un des artisans les plus actifs de cette grande œuvre; un extrait d'une étude 1 de M. le professeur A. Rohn sur « La reconstruction du pont de Zæhringen»; enfin un aperçu chronologique de l'exécution du pont confiée à l'entreprise Ed. Zublin et Cie S. A., à Zurich, MM. les ingénieurs Jaeger et Lusser, les constructeurs du pont de Pérolles, assumant la direction des travaux avec la compétence que l'on sait.

Foire Internationale de Produits coloniaux et exotiques, Lausanne, 27 Juin au 12 Juillet 1925.

Pour éviter de créer une concurrence à l'Exposition suisse d'agriculture, qui aura lieu à Berne en septembre 1925, la date habituelle du Comptoir suisse sera avancée, et le VIe Comptoir suisse de 1925 aura lieu du 27 juin au 12 juillet.

En même temps que le VIe Comptoir et dans la même enceinte sera organisée une Foire internationale de produits coloniaux et exotiques.

Cette manifestation, patronnée par nos autorités fédérales, promet d'être fort intéressante ; son but est d'offrir au marché suisse un ensemble de produits pour lesquels il dépend de l'étranger et des pays d'outre-mer.

Il importe qu'en Suisse on soit mieux renseigné sur les produits coloniaux dont beaucoup sont trop ignorés. Il est utile que, par la concurrence, ces produits soient obtenus aux meilleures conditions possibles.

La Foire englobera non seulement les produits coloniaux proprement dits, mais également les produits exotiques, c'està-dire ceux que la Suisse ne produit pas.

Pour l'industrie suisse, et en général pour tous ceux qu'intéresse l'exportation, il est utile d'être renseigné sur les domaines coloniaux des divers pays. C'est dans ce but que l'on cherche à organiser, groupées par Etats, des expositions donnant un aperçu clair de la production coloniale et des besoins de ces pays. Il peut en résulter, dans les échanges, une activité salutaire. Durant la Foire seront organisées des conférences, discussions, etc., relatives aux colonies des divers Etats.

Il faut noter que les industriels suisses auront l'occasion, pendant la Foire, de présenter leurs produits, - spécialement ceux qui intéressent les colonies — dans les halles du VIe Comptoir suisse. Cette manifestation, nous l'avons déjà dit, aura lieu en même temps et dans la même enceinte.

Le Comité d'organisation de la Foire des produits coloniaux a déjà reçu de toute part des appuis et des marques d'intérêt qui lui sont très précieuses.

Tous renseignements sont fournis par la Direction de la Foire, 2, rue Pichard, à Lausanne.

International Federation for Town & Country Planning & Garden Cities.

Cette institution, qui possède plusieurs organes, entr'autres «La vie urbaine» et «Garden Cities and Town Planning», vient de publier, sous forme d'un volume de 286 pages, les communications présentées à la « Conférence » qu'elle a organisée, cette année, à Amsterdam, et qui a été fréquentée par 500 délégués d'une trentaine de pays.

La « Conférence » de 1923 a eu lieu à Gothenburg, et celle de 1925 aura lieu à New York, en avril. Le siège de cette Fédération est à Londres, WC 1, 3 Gray's Inn Place.

SOCIÉTÉS

Rapport du Comité de la Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes sur la commémoration du cinquantenaire de la Société.

Messieurs et chers Collègues,

Pour donner suite à la mission qui avait été confiée par la Société Vaudoise des Ingénieurs et des Architectes à son Comité, en vue de l'organisation de cet anniversaire, celui-ci s'est mis immédiatement au travail. De prime abord, il s'est rendu compte, en constatant l'empressement mis par toutes les personnes auxquelles il s'est adressé pour collaborer à sa tâche, que cette fête du labeur technique prendrait une envergure plus considérable qu'il n'avait été prévu tout d'abord.

Les discours prononcés par nos invités officiels et les travaux présentés à la Société par nos aimables conférenciers constituent également un labeur important qui dépasse certainement par les idées nouvelles qui ont été énoncées et par les questions techniques qui y ont été développées, la portée de conférences ordinaires. D'autre part, les adresses ainsi que les discours prononcés par les délégués de l'Université, des sociétés suisses et étrangères contiennent, en les relisant de près, de fort utiles enseignements touchant les questions qui intéressent les ingénieurs et les architectes. La société a été heureuse de pouvoir rendre à cette occasion, dans une modeste mesure, à ces diverses sociétés, les invitations et politesses qui lui ont été faites depuis de nombreuses années. A titre d'exemple, la Société des Ingénieurs civils de France, parmi d'autres, nous avait invités successivement au 50e et au 75e Anniversaire de sa fondation.

Il y aura lieu d'examiner si des extraits de l'important compte rendu sténographique des travaux présentés à l'occasion de notre cinquantenaire ne devraient pas être publiés dans un petit opuscule, ceci à l'instar de ce qui se fait en général lors de manifestations de ce genre. Ils risquent en effet de rester enfouis à tout jamais, sans aucune utilité pratique, dans de poudreuses archives. Ces travaux intéressants qui nous ont déjà été demandés à plusieurs reprises et également de l'étranger, pourraient alors être distribués, ainsi qu'à leurs auteurs et à nos sociétaires.

Le procès-verbal de notre aimable secrétaire donne d'une facon charmante et complète le détail de la journée officielle. Les excursions de Leysin et de Barberine font l'objet de rapports spéciaux.

A titre de renseignement, nous constatons également que le discours 1 prononcé par M. le conseiller d'Etat Porchet, chef du Gouvernement vaudois, constitue un travail considérable et nous pouvons être reconnaissants de voir que nos questions techniques, un peu spéciales, ont été développées avec une largeur de vues, un sens d'opportunité et un esprit universitaire remarquables par ceux à qui incombe la tâche de présider aux destinées de notre pays. Îl en est de même pour le beau discours ² de M. le D^r Chuard, Président de la Confédération

¹ Publiée in extenso, avec de nombreuses illustrations, dans le Bulletin technique du 12 mai 1923.

¹ Ce discours a été reproduit in extenso dans le Bulletin technique des 5

 $^{^2}$ Ce discours a été reproduit in extenso dans le $Bulletin\ technique$ du 16 août 1924. V. p. 219.